



Chers Brocanteurs,

L'équipe de Magny Fêtes et Animation vous remercie d'être présents pour sa 25<sup>ème</sup> brocante de l'été et de lui faire confiance. L'association Magny Football Club se joint à nous encore une fois pour cette édition.

Nous vous rappelons les différentes informations nécessaires au bon fonctionnement de la journée :

- **IDENTITE DU PARTICIPANT**

*Toute personne doit obligatoirement fournir une copie de sa carte d'identité recto verso ainsi que ça plaque d'immatriculation (pour des raisons de sécurité lors de l'installation et désinstallation du stand). Les semi-professionnels et les professionnels doivent fournir un extrait du registre du commerce et des sociétés.*

- **INTERDICTION DE VENTE D'ARMES MEME LES JOUETS**

Conformément au décret-loi du 18 avril 1939 et au décret n°95-589, la cessation des armes de 1<sup>ère</sup>-4<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>-7<sup>ème</sup> catégorie à l'occasion de la brocante ou de vide grenier est illégale. Ces dispositions ont fait l'objet d'un rappel de la part de la préfecture des Yvelines.

Comme chaque année, **il n'y aura pas de containers** à votre disposition pour jeter vos encombrants, il est de votre responsabilité de laisser votre emplacement propre sous peine de poursuite pénale. *En fin de brocante merci de nous rapporter le panneau numéroté et les bandes de votre emplacement.*

*Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement des vendeurs, y compris pour des raisons météorologiques ou autres événements imprévus. L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de forces majeurs (orages, tempêtes,...) ou de tout autres événement prévisibles ou imprévisibles nécessitant l'annulation de la brocante ou des mesures spécifiques.*

- **HORAIRES** (suivant arrêté municipal de la mairie qui stipule les horaires ci-dessous). En cas de non respect de ceux-ci, la mairie ainsi que notre Association, dégageons toute responsabilité) Risque de PV.

*Pour les brocanteurs les horaires seront les suivants : de 6H à 17h30*

*Stationnement et installation : de 6H à 8H et rechargement et départ de 17h30 à 18h30. Aucun véhicule ne pourra circuler dans le périmètre de la brocante avant l'heure de rechargement prévue à cet effet. Les routes sont ouvertes à partir de 17h30 heures. La brocante est ouverte au public de 8H à 17H30.*

*Les véhicules qui stationnent à l'intérieur de la brocante seront bloqués pendant ces horaires. En cas d'urgence, il faudra s'adresser à la police municipale, à la gendarmerie, ou au responsable de Magny fête & Animations. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons des affaires fructueuses.*

*Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement de la brocante du 7 juin 2026 :*

Nom :

Date :

Signature :

# Brocante du 07 juin 2026

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

N° tél : .....

@ : .....

Ordre du chèque à définir lors de l'inscription.

N° emplacement : .....

Payé : .....€ par chèque

.....€ en espèce

Lors de l'inscription, votre emplacement se fera par ordre d'arrivée par enchainement dans le périmètre défini. Exception faite pour les brocanteurs des éditions précédentes qui désirent conserver le même emplacement ayant répondu aux sollicitations.

**Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire**

**Permanence d'inscription** POLE MUSICAL BLAISE PASCAL 23 rue des écoles Jean Baudin 78114 Magny-les-Hameaux :

- Le samedi 18 avril de 10h à 12h
- Le mercredi 29 avril de 18h à 19h30
- Le samedi 16 mai de 10h à 12h
- Le samedi 30 mai de 10h à 12h

Premier contact par mail à l'adresse suivante pour l'attribution de vos emplacement avant de venir aux permanences :

[Magny.fetes@gmail.com](mailto:Magny.fetes@gmail.com)

Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

	SANS VEHICULE				AVEC VEHICULE		
	2,5 / 2M	4 / 2M	5 / 2M	6 / 2M	5 / 2M	6 / 2M	7,5 / 2M
TOUT PUBLIC	15 €	20 €	23 €	25 €	28 €	30 €	37 €
CARTE DE FIDELITE	12 €	15 €	18 €	22 €	25 €	28 €	33 €
PROFESSIONNELS					37 €	43 €	48 €

Entouré la mention qui vous intéresse, merci.

La brocante aura lieu en face du parvis de l'Hôtel de Ville, dans les rues Haroun Tazieff, Victor Schoelcher et Avenue de Port Royal.

Les sanitaires se situent à côté de la buvette de Magny Fêtes et Animations.

Note : La date de clôture des inscriptions est fixée au dimanche 31/05/2026, dans la limite des places disponibles.